



Article 47 ss Règlement du Conseil Général

Chaque conseiller général peut présenter des propositions sur des objets non prévus à l'ordre du jour et relevant du Conseil général. Ce dernier décide, au plus tard lors de la prochaine séance, s'il y a lieu de donner suite à ces propositions. Dans ce cas, elles sont transmises au Conseil communal qui se détermine à leur sujet et les soumet au Conseil général, pour décision, dans le délai d'une année. Cette décision peut n'être toutefois qu'une décision de principe lorsque la proposition demande une longue étude.

Formulaire de dépôt

Mme /M. : François Trotti

Objet : Utilisation du guide « Le jardin climatique » comme document de référence pour les aménagements extérieurs sur fonds privés

Développement écrit (ou annexe jointe) :

Dans le dernier PREZ texte, Isabelle Staub Barbey a présenté 2 documents : « La charte des Jardins » et « Le jardin climatique ».

Ce dernier document présente différentes possibilités d'aménager son jardin, son bâtiment et ses alentours afin qu'ils aient un effet rafraîchissant et favorisent la biodiversité.

L'accent est mis sur les trois thèmes VÉGÉTAL, SOL et EAU et au travers de 16 fiches, sur des mesures simples, rapides à mettre en œuvre et efficaces.

Édité initialement par la Ville de Sion en 2018 dans le cadre du programme : ACCLIMAT A SION, une nouvelle édition a été publiée à l'échelle nationale. Elle est soutenue par l'Office fédéral de l'environnement OFEV.

Lien pour le téléchargement :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/le-jardin-climatique.html>

Pierre Bovet a approché la ComEn pour trouver comment intégrer certains éléments de ce guide dans la législation communale. Après mures réflexions, la ComEn conseille de laisser le document tel quel et de le citer dans nos propres règlements plutôt que de copier-coller ce qui nous intéresse. Cela simplifie grandement le travail de rédaction et les futures mises à jour.

Un guide d'utilisation propre à Prez se limiterait à préciser quelques points spécifiques à son application dans notre commune.

La ComEn désire aussi présenter « Le jardin climatique » en publiant l'une de ses fiches, commentée, dans chaque édition du PREZ texte.

Afin de concrétiser toutes ces idées, nous souhaitons que le CG demande au CC d'y faire référence chaque fois que la thématique s'y prête, par exemple dans le cadre de l'élaboration du RCU, ou lors de toute modification d'un règlement, typiquement celui de l'eau.

Signature

F. Trotti ComEn



Commune de Prez
Conseil général

Proposition

Cosignataires

Nom	<u>Epincy</u>	Prénom	<u>Oliver</u>	Signature	<u>[Signature]</u>
Nom	<u>Ranallo</u>	Prénom	<u>Florio</u>	Signature	<u>[Signature]</u>
Nom	<u>Gendre</u>	Prénom	<u>Samuel</u>	Signature	<u>S. Gend</u>
Nom	_____	Prénom	_____	Signature	_____

A remplir par le secrétariat communal

Déposée au secrétariat du Bureau le 12.10.2023

No d'ordre : 12

Dicastère : _____

Transmise le * _____